

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du mardi 24 septembre 2019

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/09/2019

Réuni le : 24/09/2019

Sous la présidence de : Benoit Rigouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

l'ordre du jour modifié

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:20

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Taux de participation aux charges communes

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/09/2019
Réuni le : 24/09/2019
Sous la présidence de : Benoit Rigouin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

le taux de participation du service de restauration et d'hébergement aux charges communes. Celui-ci est arrêté à 17% pour l'exercice budgétaire 2020.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:23

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal du lundi 24 juin 2019

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/09/2019
Réuni le : 24/09/2019
Sous la présidence de : Benoit Rigouin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

le procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 24 juin 2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:26

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programmes des visites et sorties numéro 1 de l'année 2019-2020

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/09/2019
Réuni le : 24/09/2019
Sous la présidence de : Benoit Rigouin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

le programme des visites et sorties numéro 1 de l'année scolaire 2019-2020 et accepte les participations des familles et les dons du Foyer Socio-éducatif

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:29



Projets de visites et de sorties

Désignation	Date et Lieu	Niveau	Financement
Sortie au <u>Mémorial de Caen</u> , visite de l'exposition « <u>Rockwell & Les quatre libertés</u> »	Lundi 30 septembre	Niveau 3 ^{ème} 112 élèves 8 accomp.	Participation familles : 15,00€ Participation FSE : 4,00€ Participation Clg : 1 947,00€
Opération « 10 de conduite » Les sensibiliser au code de la route et les exercer à la conduite d'un véhicule	Jeudi 10 et vendredi 11 octobre	Niveau 3 ^{ème} 112 élèves	Gratuité
Aux arts collégiens <u>Thématique</u> : Apprendre à se connaître et à s'assumer (corps, voix, quête d'identité)	<p>♣ Mercredi 6 novembre à 10 :30 au Carré Spectacle « <u>blablaba</u> »</p> <p>♣ Vendredi 10 janvier au Carré Spectacle « <u>Mule</u> »</p> <p>♣ Mardi 7 avril à 20 :30 au Carré « Spectacle « <u>1.2.1 Danses</u> » + 2 fois 2 h, avec artiste orienté danse</p>	<p>3B 28 élèves</p>	<p>Participation familles : 5,00€ Participation FSE : 4,00€ Participation Clg : 4,00€ Participation CD53 : 6,00€</p>



Projets de visites et de sorties (suite)

Désignation	Date et Lieu	Niveau	Financement
<p>Aux arts collégiens</p> <p><u>Thématique</u> : Exprimons nos émotions au travers de la danse et du théâtre (Monstres, créations, imaginaire)</p>	<p>Mercredi 6 novembre à 10 :30 au Carré</p> <p><u>Spectacle « blablaba »</u></p> <p>Jeudi 12 décembre au Carré</p> <p><u>Spectacle « Jungle »</u></p> <p>Vendredi 20 mars à 14 :15 au Carré</p> <p><u>Spectacle « Le problème avec le rose »</u></p> <p>+ 2 fois 2 h, avec artiste orienté danse</p>	<p>6D</p> <p>27 élèves</p>	<p>Participation familles : 5,00€</p> <p>Participation FSE : 4,00€</p> <p>Participation Clg : 4,00€</p> <p>Participation CD53 : 6,00€</p>
<p><u>Spectacle « blablaba »</u></p>	<p>Mercredi 6 novembre à 10 :30 au Carré</p>	<p>Niveau 6^{ème}</p> <p>6A, 6B, 6C et 6E</p> <p>103 élèves</p>	<p>Participation FSE : 4,00€</p> <p>Participation Clg : 1,00€</p>
<p>Échange franco-allemand</p> <p>Accueil en Allemagne au Gymnasium de Schwerte</p>	<p>du 28 novembre au vendredi 6 décembre</p>	<p>4AB BILA</p> <p>23 élèves</p> <p>3 accomp.</p>	<p>Participation familles : Vote</p> <p>Participation FSE : 20,00€</p> <p>Participation Clg : Accomp.</p> <p>Participation CD53 : 27,00€</p> <p>Participation Com. Com. : 50,00€</p>

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 12/09/2019
Réuni le : 24/09/2019
Sous la présidence de : Benoit Rigouin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SCHWERTE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SCHWERTE : approbation du montant de 179,00€ pour la participation des familles à l'échange franco-allemand avec le Rhurtal Gymnasium qui se déroulera du 28/11/2019 au 06/12/2019. La prise en charge des accompagnateurs est assumée par l'établissement. Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats et conventions et d'accepter les dons liés à ce voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:32

Intitulé du voyage Échange Franco-Allemand

Dates : du 28/11/2019 au 06/12/2019

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du 24/09/2019

Nombre de participants : 26
 Élèves : 23
 Accompagnateurs : 3
 Coût/ participant : 179,27 €

Tarif élèves : 179,00 €
 Coût accompagnateurs : 544,00 €

RECETTES	
Participation des familles	
Participation des familles	4 117,00 €
Aides et subventions	
Département : 27€/élève du département	
Communauté communes : 50 €/élève de la com	
Dons	
Foyer socio-éducatif : 20 €/élève adhérent	
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	450,00 €
Fonds de roulement	94,00 €
Autres (à préciser)	
TOTAL	4 661,00 €

DÉPENSES	
Transport/ voyageur	
Car	4 346,00 €
Train	315,00 €
Repas et hébergement	
Visites	
Divers (à préciser)	
TOTAL	4 661,00 €

=

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Etat de l'occupation des logements à la rentrée scolaire 2019-2020

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/09/2019

Réuni le : 24/09/2019

Sous la présidence de : Benoit Rigouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

l'Etat de l'occupation des logements de fonction à la rentrée scolaire 2019/2020.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:35

ETAT DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

Calcul du nombre de points (décret n° 2008-263 du 14 mars 2008)		Nombre de points
Nombres d'élèves total :	483	483
dont nombre de demi-pensionnaires :	394	394
dont nombre d'internes (hébergés dans l'établissement):	0	0
dont nombre d'élèves en enseignement spécialisé :	0	0
TOTAL		877

Nombre de logements existants	3
-------------------------------	---

N° ordre	SITUATION THÉORIQUE				SITUATION DE FAIT A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019			MONTANT DU LOYER	OBSERVATIONS
	Type de logement	Surface du logement	Localisation du logement (bâtiment, étage...)	État du logement (a)	Affectation théorique par fonction	NOM de l'occupant	Fonction de l'occupant		
1	F5	110 m2	23 Rue P et Marie Curie	2	PRINCIPAL (E)	M. Benoît RIGOUIN	Principal	1	US ou COP
2	F5	110 m2	23 Rue P et Marie Curie	3	GESTIONNAIRE				
3	F5	110 m2	23 Rue P et Marie Curie	2	PRINCIPAL ADJOINT	M. Bernard BLANC	P.-Adjoint	1	

(a) à compléter :

- 1 - état neuf
- 2 - état correct

- 3 - à rénover partiellement
- 4 - à rénover totalement

- 5 - en cours de rénovation
- 6 - autres (à préciser)

(b) à compléter par :

- 1 - nécessité absolue de service
- 2 - utilité de service

- 3 - convention d'occupation précaire
- 4 - logement vacant



0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/09/2019

Réuni le : 24/09/2019

Sous la présidence de : Benoit Rigouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM n°4 : vote à l'unanimité :

- prélèvement de 5155,20€ au profit du service OPC-FR-0FR

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:38

Académie :
NANTES

Exercice : 2019

MINISTÈRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
MAYENNE

Etablissement : 0530827L

COLLEGE PAUL-EMILE VICTOR
10, Route de Laval - Azé

53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Téléphone : 02.43.09.15.50

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4
Présentée pour vote au Conseil d'administration

Benoît Rigouin, chef d'établissement



MINISTÈRE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
MAYENNE

Académie : NANTES
Exercice : 2019

Etablissement : 0530827L
COLLEGE PAUL-EMILE VICTOR
10, Route de Laval - Azé

Pièce B8.1
DBM VOTE

53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Ordonnateur : Benoit Rigouin
Comptable assignataire : Laurent DARRIEUX

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°4			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	78 112.00	76 612.00	-1 500.00
Vie de l'élève	10 500.00	10 500.00	0.00
Administration et logistique	116 520.30	108 528.65	-7 991.65
Total services généraux (1)	205 132.30	195 640.65	-9 491.65
Restauration et hébergement	224 232.88	224 232.88	0.00
Bourses nationales	17 000.00	17 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	241 232.88	241 232.88	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	446 365.18	436 873.53	-9 491.65
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	6 655.20	0.00	-6 655.20

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°4

PREVISIONS BUDGETAIRES									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
	DEPENSES					RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	
Activité pédagogique	78 112.00	0.00	78 112.00		76 612.00	0.00	76 612.00		
Vie de l'élève	10 500.00	0.00	10 500.00		10 500.00	0.00	10 500.00		
Administration et logistique	116 520.30	0.00	116 520.30		108 528.65	0.00	108 528.65		
Total services généraux (1)	205 132.30	0.00	205 132.30		195 640.65	0.00	195 640.65		
Restauration et hébergement	224 232.88	0.00	224 232.88		224 232.88	0.00	224 232.88		
Bourses nationales	17 000.00	0.00	17 000.00		17 000.00	0.00	17 000.00		
Total services spéciaux (2)	241 232.88	0.00	241 232.88		241 232.88	0.00	241 232.88		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	446 365.18	0.00	446 365.18		436 873.53	0.00	436 873.53		

Résultat prévisionnel	-9 491.65	0.00	-9 491.65
CAF ou IAF	-7 865.92	0.00	-7 865.92

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	1 500.00	5 155.20	6 655.20
Total dépenses et recettes inscrites au budget	447 865.18	5 155.20	453 020.38
			436 873.53

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°4

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	446 365.18	436 873.53
	Résultat prévisionnel	-9 491.65

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	6 655.20	
IAF	7 865.92	0.00
Aliénation ou cessions immobilières		0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	14 521.12
Total	14 521.12	14 521.12

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
66 161.20	9 365.92	5 155.20
		51 640.08

D.B.M. n°4		Date résultat du CA : 24/09/2019		Réf : ACHAT D'UN NETTOYEUR VAPEUR		Opération n°4		Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement			
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	OPC	FR	0FR		Opérations en capital Fonds de roulement fonds roulement	1 500.00		5 155.20			6 655.20

0530827L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE PAUL EMILE VICTOR
10 ROUTE DE LAVAL AZE
53200 AZE
Tel : 0243091550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/09/2019

Réuni le : 24/09/2019

Sous la présidence de : Benoit Rigouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement pour l'année 2020.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Rigouin

Prénom : Benoit

Signé le: 25/09/2019 11:49:41



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Collège Paul-Emile VICTOR
10, route de Laval – Azé
53200 Château-Gontier-sur-Mayenne
☎ 02.43.09.15.50

Exercice 2020

Proposition de reconduction des tarifs pratiqués dans l'établissement

Location de salle	par des entreprises	50,00 €
	par des associations	30,00 €
Location de l'amphithéâtre	par des entreprises	150,00 €
	par des associations	100,00 €
Carnet de liaison (en remplacement du 1 ^{er} qui est financé par)		2,50 €
Repas exceptionnel selon la demande de tiers (en fonction du coût réel)		de 4,90 € à 12 €